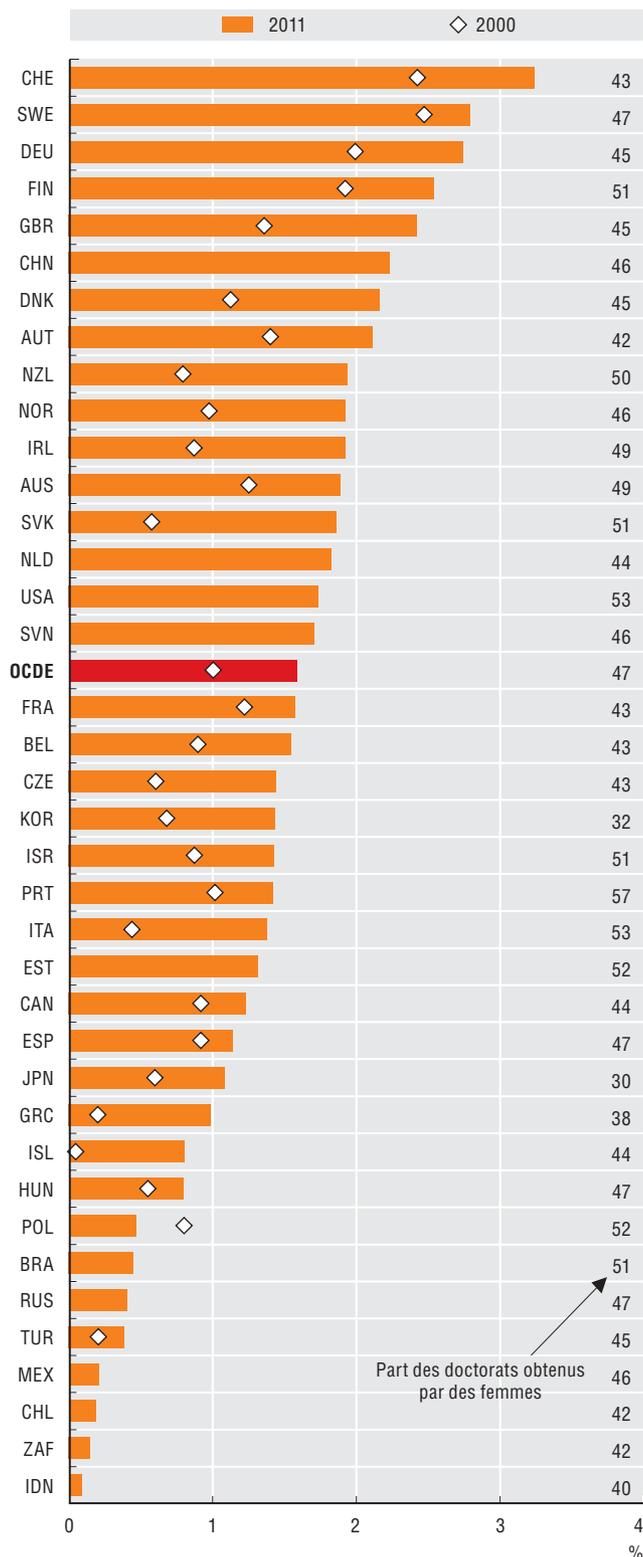


2. DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES

5. Nouveaux doctorats

Taux d'obtention d'un diplôme de doctorat, 2000 et 2011

En pourcentage de la population dans la cohorte d'âge de référence



Source : OCDE, d'après OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE et OCDE, Base de données sur l'éducation, juillet 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932038>

Les titulaires de doctorat sont des acteurs clés de la recherche et de l'innovation. Ils sont spécialement formés à la recherche et sont considérés comme les plus qualifiés pour produire et diffuser le savoir scientifique.

La part des étudiants obtenant des diplômes de formation à la recherche de haut niveau en 2011 reste faible, mais dans tous les pays, hormis la Pologne, le taux d'obtention d'un doctorat a augmenté en une décennie. En Suisse, Suède, Allemagne et Finlande, les titulaires de doctorats représentaient au moins 2.5 % de la population totale dans les cohortes concernées. C'est en République Slovaque et en Nouvelle-Zélande que l'augmentation a été proportionnellement la plus forte.

L'afflux de femmes dans les programmes doctoraux explique en partie l'augmentation globale du nombre de doctorats depuis 10 ans. En 2011, 47 % des doctorats ont été obtenus par des femmes en moyenne OCDE, contre 43 % en 2006.

Les sciences représentent la plus grande partie des nouveaux doctorats (25 %), suivies par la santé et le bien-être (20 %). Les sciences et sciences de l'ingénieur totalisent ensemble 40 % des nouveaux doctorats, et les sciences sociales et humaines, 36 %. La proportion de nouveaux doctorats en sciences et sciences de l'ingénieur est très variable d'un pays à l'autre. En Islande, au Chili et en France, les sciences représentent plus de 40 % des nouveaux doctorats. En Corée et au Danemark, les sciences de l'ingénieur totalisent jusqu'à un quart des nouveaux doctorats. Les femmes sont sous-représentées en sciences et sciences de l'ingénieur mais plus nombreuses que les hommes dans le domaine de la santé.

En moyenne pendant la période 2007-11, 67 000 doctorats ont été délivrés aux États-Unis, 48 000 en Chine et 26 000 en Allemagne. Au Chili, en France, en Chine, au Canada, en Irlande, en Estonie et en Israël, les doctorats en sciences et sciences de l'ingénieur représentent plus de 50 % du flux total de nouveaux doctorats.

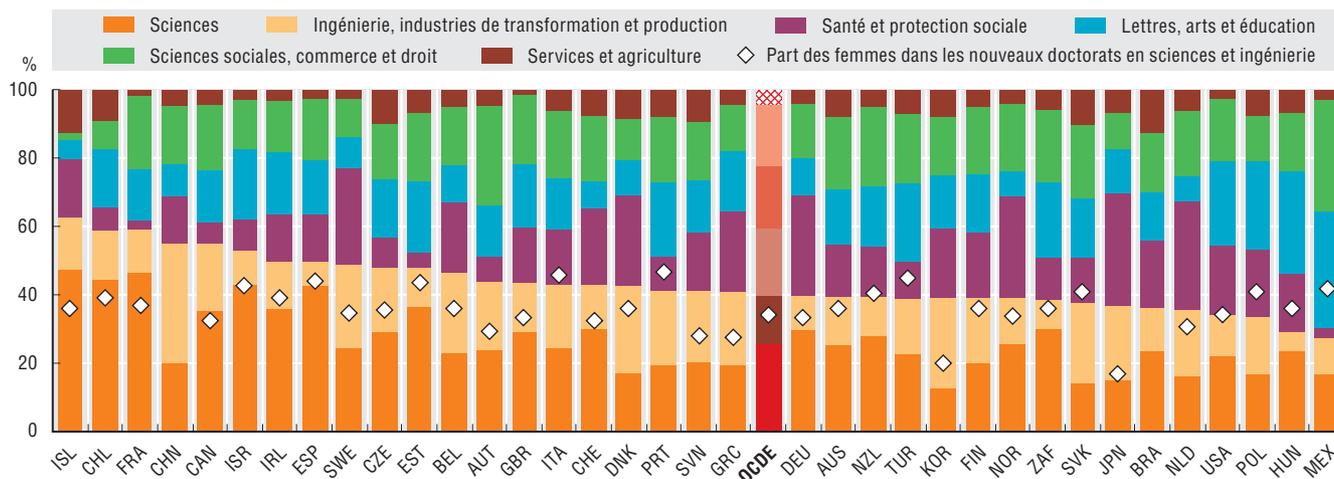
Définitions

Les titulaires de doctorats ont terminé le deuxième cycle d'études universitaires et obtenu un diplôme correspondant au niveau 6 de la CITE-97. Ils ont validé un programme de formation à la recherche avancée et obtenu un titre de chercheur de haut niveau (PhD ou équivalent). Les domaines d'étude sont ceux de la classification CITE-97.

Le *taux d'obtention d'un diplôme* est le pourcentage estimé d'individus d'une cohorte qui valideront ce diplôme dans le courant de leur vie. Le *taux net d'obtention du diplôme* est la somme des taux d'obtention aux cohortes d'âge concernées. Pour les pays qui ne sont pas en mesure de fournir de données assez détaillées, on utilise les taux bruts : nombre de titulaires du diplôme quel que soit leur âge, divisé par population totale à l'âge habituel d'obtention du diplôme.

Diplômés au niveau doctoral, 2011

Par domaine d'études

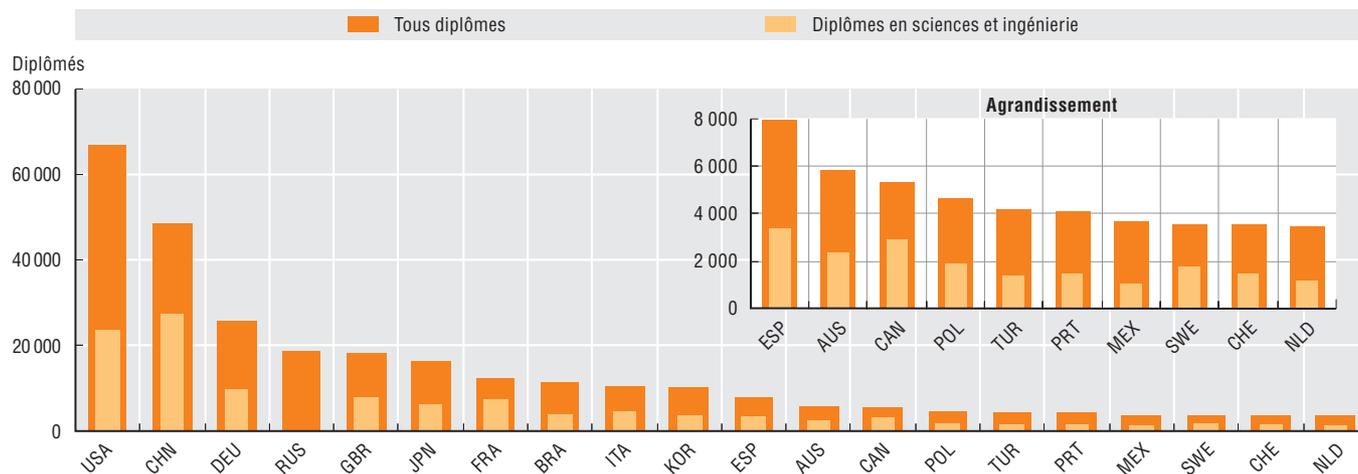


Source : OCDE, Base de données sur l'éducation et sources nationales, juillet 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932057>

Diplômés au niveau doctoral en sciences et ingénierie, 2007-11

Les pays délivrant le plus de doctorats par an



Source : OCDE, Base de données sur l'éducation et sources nationales, juillet 2013. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932076>

Mesurabilité

Les taux d'obtention d'un doctorat sont calculés à partir de données annuelles collectées conjointement par l'UNESCO-UIS, l'OCDE et Eurostat. Cette collecte vise à produire des informations comparables internationalement sur les principaux aspects des systèmes éducatifs, en particulier les taux de participation et de validation des différents programmes d'enseignement, dans plus de 60 pays du monde. Un diplômé d'un programme se définit comme un étudiant qui a satisfait à toutes les exigences de ce programme. D'un pays à l'autre, la notion d'obtention d'un diplôme ne signifie pas la même chose et la comparabilité des « diplômés validés » peut être particulièrement délicate. Autres difficultés de mesure : éviter le double-comptage de personnes qui obtiennent des diplômes couronnant plusieurs programmes la même année, ou qui redoublent une année.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2013**
Innovation for Growth

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Nouveaux doctorats », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2013 : Innovation for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-10-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.